L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 NOVEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE, No 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE. [illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER. TROIS VOYAGES PAR SEMAINE.

POUR LA BALISE et tous les lieux intermédiaires.—Le steamer FAME, capitaine J. C. Northup, partira positivement de la Nouvelle-Orléans [illegible]. S'adresser à bord, ou à JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE. POUR PLAQUEMINES, Donaldsonville, etc.—Le bateau neuf et fin marcheur ST. MARY, capitaine Hooper, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et samedis [illegible]. J. A. BRAUD & LANDRY.

POUR LA BALISE.—Le bateau à vapeur HERCULES, capitaine Jourdan, partira [illegible]. ROBERT MURPHY.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER. POUR BATON-ROUGE, Port-Hudson, Bayou Sarah, Pointe Coupée, [illegible].—Le steamer [illegible]LINTON, capitaine Baird, partira [illegible].

Le bel et rapide paquebot BRILLIANT, capitaine Hart, [illegible].

POUR BAYOU SARA.—Le beau steamer BELLE CREOLE, capitaine [illegible]. S'adresser à bord, ou à M. H. AVERY, rue Gravier.

POUR NEW-YORK.—Jeudi soir.—Le paquebot ROBERT PARKER, capitaine [illegible]. FOSDICK & BRO., 35 Camp.

POUR NEW-YORK.—Ligne de l'Union.—Le navire [illegible] UNION, [illegible]. J. W. STANTON & Co., Encoig. Magazine et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Cette semaine.—La barque JOHN BROWER, capt. Cutter, [illegible]. FOSDICK & BROTHER, 35, Camp.

POUR BOSTON.—Ligne de Pearson & Co.—Le navire ANN, [illegible]. RICKER & PEARSON, 92 Camp.

POUR BALTIMORE.—Le brick [illegible]. L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire de premier [illegible] SOUTH CAROLINA, [illegible]. L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible]. L. H. GALE, 93 Commune.

POUR BORDEAUX.—Le brick NEW CASTLE, [illegible]. L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier [illegible] PARKHILL, capitaine McKown, [illegible]. L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire BORNHOLM, [illegible]. LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier MOHAWK, capitaine Laurence, [illegible]. L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire [illegible], capitaine Windsor, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. [illegible] LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier OREGON, capitaine Gadden, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. I. MANITOU, capitaine Weston, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier [illegible], capitaine Higgins, partira sous peu. L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire [illegible], ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. RICKER & PEARSON, 92 Camp.

POUR GLASGOW.—Le navire ALUNI [illegible], ayant son chargement [illegible]. L. H. GALE, 93 Commune.

POUR TRIESTE.—La barque A. I. fine voilière MERSAY, capitaine Tucker, ayant son chargement engagé, sera expédiée. Pour passage seule, s'adresser à bord, ou à L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

Le navire paquebot AUBURN, capt. Dorley, de N.-Y. [illegible]. J. W. STANTON & Co., Magasin et Lafayette.

BRODEQUINS ET SOULIERS.—3000 [illegible]. FROST & Co., 10, Magazin. 10 nov.

CHAPEAUX.—En feutre, soie et à poil pour hommes, de la dernière mode de NEW-YORK, [illegible] à vendre à bas prix, par FROST & Co., 10, Magasin. 10 nov.

M. SAMUEL ROTHKOPE, (NATIF DE LYON, EN FRANCE,) Opérateur de Cors.

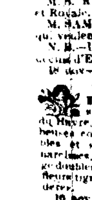

A l'honneur de prévenir le public qu'il se charge de l'extirpation des Cors aux pieds [illegible] minutes [illegible].

M. S. R. demeure rue St. Pierre, No. 54, entre Chartres et Royale.

M. SAMUEL ROTHKOPE se rend au domicile de ceux qui veulent bien le faire appeler.

N. B.—Un grand nombre de certificats des premiers médecins d'Europe peuvent être vus à sa demeure. 18 nov—6m

RACINES BULBEUSES DE HOLLANDE.—Importation Directe.—Le soussigné vient de recevoir par le navire Taglioni, du Havre, un grand assortiment de racines de fleurs bulbeuses comprenant cinquante variétés d'hyacinthes doubles et simples, tulipes, crocus, iris, lilies, polyanthus, narcisses, [illegible]. Les prix en sont modérés. 10 nov. Wm. DINN, 11, Commune.

AUX HABITANS SUCRIERS.—Un planteur des Antilles, ayant une grande expérience pratique, désire trouver de l'emploi comme économe ou surveillant d'une sucrerie. [illegible]. 15 nov—3

COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, &c. NOUS recevons par les navires Haydee, Louisiana et Lapland, un assortiment complet de Coutellerie, Linge et Quincaillerie, [illegible]. LABARRE & JACOURT, 10 nov.

EAU DE FLEUR D'ORANGER [illegible]. 15 nov

COGNAC [illegible]. 15 nov. EUG. BOUCHEREAU, 17 et 19 St. Louis.

NOUVELLE-ORLEANS; JEUDI MATIN, 20 NOVEMBRE 1845.

POUR GOUVERNEUR: WILLIAM DEBUYS.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR: EDWARD SPARROW.

Assemblée de Districts des Whigs de la Nouvelle-Orléans.

D'après la résolution du Comité Central, les Whigs de la paroisse d'Orléans sont priés de s'assembler dans leurs districts respectifs d'élection, aux lieux ci-après désignés, Samedi soir, 22 du courant, à six heures et demie, à l'effet de désigner des candidats pour représenter leurs districts respectifs à la Chambre des Représentants, et pour nommer des Délégués qui devront se réunir en comité général pour désigner des candidats pour le Sénat de l'Etat.

Seconde Municipalité.

1er. district—compris entre la ligne de séparation de Lafayette et les rues Benjamin, Estelle et Thalie—à la maison de Joseph Fruchlicher (salle de bal des Allemands) encoignure Nayades et de la Course.

2nd district—compris entre la ligne des rues Benjamin, Estelle et Thalie, (comme limite supérieure) et la rue Julie (comme limite inférieure) à la maison de Charles Diamond, rue Tchoupitoulas, près celle Delor.

3me. district—compris entre les rues Julie et Canal, à la maison Rose, rue Perdido, près celle St. Charles, derrière le nouveau Commercial Exchange.

Première Municipalité.

4me district—compris entre les rues du Canal et St. Louis, à l'hôtel de la rue Conti.

5me. district—compris entre les rues St. Louis et St. Philippe, au café d'Orléans.

6me. district—compris entre les rues St. Philippe et Esplanade; à la case à pompe de la rue de l'Hôpital, entre celles Royale et Bourbon.

Troisième Municipalité.

7me. district—compris entre les rues de l'Esplanade et Champs-Elysées, à la maison de J. Paturzo, encoignure Levée et Champs-Elysées.

8me. district—compris entre les rues Champs-Elysées et Enghein, à la maison de Mme Caldwell, au Franklin Hall, encoignure Champs-Elysées et Victoire.

9me. district—compris entre la rue Enghein et la ligne de division de la troisième municipalité, au café Caillou Washington, encoignure Louisa et Levée.

On désire que l'on soit ponctuel à se rendre à ces assemblées.

JAMES P. FRERET, président.

M. Polk, le Tarif et la Pennsylvanie. — Les Etats que les tendances politiques de l'administration inquiètent à juste raison, commencent à prendre une attitude un peu plus significative. La Pennsylvanie entre autres se rattache plus fortement que jamais au tarif; et les organes du locofocoïsme ne sont pas les derniers à réclamer le maintien d'un acte qui assure la prospérité de ce grand Etat. Le *Post* de Pittsburg d'une date récente annonce que "des démocrates ont pris part aux actes d'une convention en faveur du Tarif, attendu qu'ils sont partisans du système du Tarif." Le *Democratic Press* de Pottsville, dirigé par le juge Palmer, homme qui jouit d'une grande influence dans son parti, est plus formel encore:

"La démocratie de la Pennsylvanie ne doit pas, et ne peut pas, être trompée sur cette question. Sous quelque forme que se présente l'hostilité au Tarif, quelles que soient les modifications proposées ou essayées, qui tendront à la destruction du signe caractéristique de la loi actuelle, il faudra les exposer et les combattre. Qu'aucun membre du grand parti démocrate dans le Nord ne s'abuse pas sur ce point. La situation actuelle des affaires dans toute l'Union est essentiellement prospère. La suprématie des démocrates dans les conseils de la nation et de l'Etat est assurée; *elle ne peut être maintenue que par le maintien du Tarif actuel.* Si on laisse prévaloir la funeste influence des partisans du libre commerce, les plus chers intérêts de notre pays seront sacrifiés, et la suprématie démocratique détruite. Nous surveillerons attentivement les mouvements du prochain Congrès. Le peuple a voulu que l'industrie américaine soit protégée, et ses représentans doivent accomplir sa volonté. S'ils essayaient de combattre le courant de l'opinion publique, ils seraient bientôt emportés et anéantis."

Le *Sentinel* de Easton, feuille très franchement locofoco, s'indigne de voir les whigs se prétendre les seuls amis du Tarif de 1842; les locofocos selon lui ont des droits au même titre; et le *Mercury* de Charleston est vertement tancé pour ses plaidoyers en faveur de la liberté commerciale.

"Au nom de la plus démocratique région de la Pennsylvanie, s'écrie le *Sentinel*, nous protestons contre la tentative faite par le *Mercury* de Charleston, l'*Union* de Washington et quelques autres feuilles démocrates aussi bien que par toute la presse whig, pour faire tomber sur le parti démocrate et sur l'administration actuelle l'accusation qu'ils sont favorables au libre commerce et ennemis du Tarif. Durant la campagne présidentielle, *nous avons soutenu que le parti démocrate n'était point le parti du libre commerce, que l'hostilité au tarif était une affaire locale et non politique, et que les opinions exprimées par M. Polk dans sa lettre à J. K. Kane étaient de nature à satisfaire les amis de l'industrie nationale. Nous pensons que M. Polk était sincère dans les opinions qu'il exprimait dans cette lettre, et comme c'est un homme loyal et sincère, ennemi de tout déguisement, il mettra en pratique dans son administration les principes qu'il a professés.*"

Le *Sentinel* en conséquence conjure la Démocratie du Sud de renoncer à son opposition au Tarif et de se rallier aux principes posés par M. Polk dans cette fameuse lettre qui doit être son symbole:

"Que le Tarif, dit-il, produise une somme suffisante pour faire face aux dépenses du gouvernement, économiquement dirigé, et que dans l'imposition des droits on *établisse des différences de manière à donner la protection idéale* que le montant du revenu doit donner à tous les grands intérêts du pays: agricole, manufacturier, industriel et commercial."

Il résulte évidemment de ces déclarations aussi bien que de manifestations populaires, que les dispositions de la Pennsylvanie ne sont pas douteuses, et que ce grand Etat reste fidèle au Tarif protecteur, malgré la préférence qu'il a donnée aux locofocos dans les élections présidentielles. "La Pennsylvanie qui a voté pour M. Polk, dit l'*United States Gazette*, tient en ce moment des conventions pour le maintien du Tarif de 1842, et annonce hautement, par l'organe d'hommes qui ont fortement contribué à l'élection de M. Polk, qu'elle ne soutiendra jamais un homme qui se prononcera contre le Tarif de 1842; et ce sentiment sera bientôt celui de toute la population de l'Etat. Rien n'a encore éclaté trop vivement, et beaucoup de journaux locofocos renferment des articles qui semblent avoir tous la même origine et qui conseillent un compromis, mais qui néanmoins déclarent en concluant qu'ils sont pour le Tarif de préférence aux hommes, et plusieurs d'entre eux pour le Tarif de 1842. Que dira M. Polk dans son message. M. Walker prétend qu'il demandera des modifications; mais il faut que M. Polk s'explique; et s'il parle contre le Tarif, il entendra un cri de réprobation sortir de la poitrine de la Pennsylvanie.

Théatre d'Orléans.—"Enfin, c'est donc aujourd'hui l'ouverture," direz-vous en lisant ce titre. Eh! mon Dieu! non, pas encore pour aujourd'hui; mais seulement pour dimanche. Après tout, le public n'aura pas perdu pour attendre. Il sait déjà les élégantes modifications que la salle a reçues: tout le reste, en ce qui dépend de l'administration, est fait pour contenter une bien juste impatience. Il reverra des artistes aimés, que l'absence lui a rendus encore plus appréciables, et qui, de leur côté, seront satisfaits de retrouver des auditeurs amis et des bravos intelligens. Nul doute que la saison théâtrale ne voie confirmer les jugemens de la saison dernière. Le répertoire doit s'enrichir de plusieurs œuvres musicales importantes: des Martyrs, de la Syrène entre autres, de drames, de comédies, de vaudevilles applaudis en Europe. La vacance faite dans la Compagnie par la mort si déplorable de Cœuriot, ce franc, ce vif jeune homme que l'on aimait encore plus qu'on ne l'applaudissait, et c'est assez dire, doit être remplie du mieux possible; Richer a aussi un remplaçant, et tous les jours on attend l'arrivée de ces deux nouveaux artistes, en même tems que celle d'une seconde jeune première dont on dit grand bien, et d'un premier choriste ténor. Cette dernière acquisition n'est pas la seule du même genre; M. Prévost a ramené du Nord un choriste basse, et l'on a recruté ici M. Beecherin, ex-souffleur de la troupe Italienne, excellente acquisition pour donner de la fermeté et de l'entrain aux seconds ténors.

On le voit; tout annonce aux amateurs de spectacle un hiver bien rempli, et à nous, plus d'un nouveau succès à enrégistrer.

Chronique Locale.

M. Santini nous autorise à déclarer qu'il a commis une erreur dans sa déposition relative à la rixe de la Bourse St. Louis, (erreur qu'il a déjà relevée devant le recorder), en disant que M. A. Dupéro était entré à la Bourse avec le capitaine Carson; et que c'était le capitaine Jordy et M. Stiles qui étaient entrés avec le capitaine Carson.

Cour Criminelle—James Mead et Andrew Bial dit Andrew B. McCormick, accusés de vol; Charles Kelly et Lise V. Doriocourt, accusés d'assaut et batterie, ont été mis en liberté, sur un nolle prosequi de l'avocat de district.

Le Grand Jury sera aujourd'hui en session et s'occupera probablement de l'affaire de l'Etat *vs.* T. W. Wadsworth.

Cour du Recorder Genois.—Henry Hamilton, accusé du vol d'une montre à M. Desprez, a été envoyé devant la Cour Criminelle—Zechel, esclave de M. Evariste Blanc, a été arrêté sous l'accusation d'avoir insulté et frappé M. La Conti, à bord de la goëlette Newplan, sur le vieux bassin.

Juan Soares, accusé de vol, a été envoyé à la maison de travail pour un mois.

Elections.

Michigan.—Bien que les retours ne comprennent que sept comtés, ils prouvent que les whigs ont suffisamment travaillé pour diminuer la majorité locofoco. C'est un progrès bon à constater.

New-Jersey.—Malgré la [illegible]

La maladie de M. Davis, maire de Boston, devenait de plus en plus grave. On ne pense pas maintenant qu'il puisse en relever.

Le Washington *Constitution* (organe des locofocos du Sud) demande s'il ne conviendrait pas que notre gouvernement se montrât magnanime avec le Mexique jusqu'à faire les premières avances pour renouer les relations diplomatiques.

"Nous sommes persuadés continue ce journal, qu'avec quelques efforts habilement dirigés, il serait facile de tout arranger à l'amiable. Qu'on envoie donc un ou plusieurs de nos hommes d'Etat les plus distingués à Mexico, avec de pleins pouvoirs pour aplanir toutes les difficultés et régler toutes les questions pendantes. On pourrait même négocier un traité d'union amicale entre les deux pays. Et si nous choisissions pour nos négociateurs des hommes comme Clay, Calhoun et Van Buren, la réussite serait presque certaine, parce que leurs noms seuls inspireraient la plus grande confiance.

Le Baltimore *Patriot* dit aussi que si dans un but tout patriotique et mettant tout esprit de parti à part, on pourrait charger Clay de régler nos différends avec le Mexique ainsi qu'avec l'Angleterre, le succès en serait assuré.

Le *National Intelligencer* annonce l'arrestation à Washington d'un voleur notoire, qui demeure accusé de vol avec effraction et de tentative d'incendie. Il dit se nommer William Dowlam, du comté de Bath, Virginie—mais on le croit Anglais.

La récolte des grains dans l'Ouest, ne contribuera pas peu à libérer les Etats endettés. On l'évalue à 125,000,000 de boisseaux.—Celle de 1840, la plus considérable qu'on eut jamais faite jusqu'alors, ne s'élevait qu'à 103,000,000 de boisseaux.

Marine.—La frégate des Etats-Unis *Columbia*, commodore Rousseau, allant au Brésil, et le brick *Dolphin*, commandant Pope, allant à la côte d'Afrique, devaient quitter Norfolk le 12.

S'il faut ajouter foi à une lettre de Boston, insérée dans le New York Tribune, l'hon Daniel Webster ne prendra pas son siège au Sénat des Etats Unis à cause des exigences de sa profession qui lui prend tout son temps. On ajoute qu'en ce cas l'hon. Edward Everett le remplacerait au Sénat.

Mortalité des journaux.—Le New-York *True Sun* donne l'histoire d'une espèce d'hopital littéraire rue Nassau, à New York. Sur dix-huit journaux dont il constate l'existence éphémère, il n'en reste que cinq; treize sont morts.

Capital accumulé en Angleterre.—Suivant un calcul emprunté au Rail Way Monitor, la propriété personnelle de l'Angleterre s'évaluait comme suit: En 1814, à six milliards de piastres; en 1824 à sept milliards et demi; en 1834, à neuf milliards; en 1844, à onze cents milliards, deux cent cinquante millions.

Les exportations en Chine ont aussi considérablement augmenté pendant les dernières années, savoir: En 1840 cinq cent vingt quatre mille livres sterling; en 1843 quatorze cent cinquante mille livres, et en 1844, deux millions trois cent cinq mille livres.

Un M. Perrine a perdu le 6, dans la salle d'encan de M. Canfield, à Cincinnati, un portefeuille contenant $3,700. Il offre une récompense à qui le lui fera retrouver.

Nos lecteurs se rappellent sans doute, qu'une somme assez considérable fut volée à M. Rowley, de Boston, sur un bateau à vapeur, allant à New York. Il paraît que les créanciers de M. Rowley, suspectant la réalité de ce vol, le firent arrêter à son retour et mettre en prison. Ce nouveau malheur, après la perte qu'il venait d'éprouver, l'a affecté au point qu'il en est devenu fou. De sorte que le voleur ne peut plus être poursuivi, n'y ayant aucun moyen de constater son identité.

On lit dans le *N. Y. True Sun*: "Vers le commencement de juillet dernier, à Springfield, Massachusetts, une dame âgée d'environ soixante-cinq ans, s'enfonça par inadvertance, une aiguille à coudre dans la main gauche, entre le pouce et l'index, dans la direction de la paume. Il paraît que cette aiguille se rompit en s'introduisant, de sorte qu'on n'en retira qu'une partie. Un médecin fut appelé pour extraire la partie qui restait dans la main; mais voyant que la dame n'en souffrait presque pas, il lui conseilla de la laisser plutôt que de la chercher parmi les tendons. Peu de jours après il ne restait plus la moindre peine; mais vers la fin de septembre, cette dame sentit une douleur au côté droit de l'abdomen, et ayant fait quelques frictions avec la main, l'aiguille se manifesta et fut extraite. Cette pointe avait ¾ de pouce de longueur. N'est-ce pas un curieux voyage que celui qui a été fait par cette aiguille en deux mois!

Coup de vent à Québec.—Une lettre écrite à l'éditeur du *Montreal Times*, donne la nouvelle que Québec a éprouvé un violent coup de vent le 3 octobre. Les dommages sont considérables non seulement à Québec, mais à plusieurs milles de là sur les lacs. Beaucoup de bâtimens ont été jetés à la côte, et l'on aura sans doute à déplorer la perte de plusieurs personnes. Le *Mercury* de Québec rend compte de cet événement et présume que la marine en aura beaucoup souffert.

On lit dans le *Canadien* du 3:

"La neige qui avait commencé à tomber vendredi s'est changée en pluie la nuit suivante.

"Hier au soir il s'est élevé un gros vent de nord-est qui a soufflé pendant toute la nuit et qui a causé des dommages considérables au Cul-de-Sac. Plusieurs bâteaux chargés de bois de chauffage se sont emplis et le bois est allé en dérive.

"Le bateau à vapeur *Queen*, qui était au quai de Hunt, a reçu de avaries considérables et l'on ne pense pas qu'il puisse partir ce soir. On n'est pas sans inquiétude par rapport aux bâtiments qui ont laissé ce port hier et avant-hier. Plusieurs sont rentrés au port, avec perte de leurs ancres, etc.

Il y a beaucoup de bois carré en dérive.

Montevideo.—On lit dans le Journal du Commerce: "Nous avons reçu des journaux de Montevideo jusqu'au 5. Le National du 5 dit qu'on a saisi par le brick de guerre français Ducouëdic, arrivé la veille, que le pavillon oriental flottait sur les murs de Colonia. C'est la confirmation des nouvelles précédemment reçues de Buenos Ayres.

FEUILLETON.

☞ En attendant l'arrivée du steamer qui doit apporter la continuation du Comte de Monte-Christo, nous donnons, pour faire patienter nos abonnés, une petite nouvelle assez originale, empruntée à la Revue Britannique. Elle formera six ou sept numéros.

LES APPARITIONS DE NOEL.

PREMIÈRE PARTIE.

LE SPECTRE DE MARLEY.

Marley était mort. Il n'y avait là-dessus aucun doute: l'acte de son enterrement avait été signé par l'ecclésiastique, le sacristain, l'entrepreneur des funérailles et celui qui conduisait le deuil. Scrooge l'avait signé aussi; et le nom de Scrooge était une bonne signature à la Bourse sur tout papier où Scrooge l'apposait de sa main. Le vieux Marley était mort, bien mort.

Scrooge savait-il que Marley était mort? Sans doute! Comment aurait-il pu ne pas le savoir! Scrooge et Marley avaient été associés pendant de longues années. Scrooge était son seul exécuteur testamentaire, son seul curateur, son seul fidéicommissaire, son seul légataire au résidu, son seul ami, le seul qui eut porté son deuil. Et cependant Scrooge n'avait pas été si cruellement frappé par le triste événement qu'il ne se montrât encore un habile homme d'affaires le jour même des obsèques. Il les solemnisa par la conclusion d'un excellent marché.

Je répète donc que Marley était mort, et je le répète parce que sans ce point de départ bien compris il n'y aurait rien de merveilleux dans mon histoire. Si vous n'étiez parfaitement convaincu que le père d'Hamlet est mort quand la pièce commence, qu'y aurait-il de surprenant à voir le feu roi de Danemark se promener le soir sur les remparts de sa capitale.

Scrooge n'effaça jamais le nom du vieux Marley de son enseigne. Ce nom était encore peint plusieurs années après au-dessus de la porte du magasin: Scrooge et Marley. La signature connue de la maison était Scrooge et Marley. Tantôt ceux qui traitaient avec Scrooge pour la première fois appelaient Scrooge, Scrooge, et tantôt ils l'appelaient Marley; mais il répondait aux deux noms, cela lui était égal.

Ah! c'était un compère à la main serrée que Scrooge, cupide, avare, et sachant exprimer jusqu'à la dernière goutte d'une éponge; un cœur dur comme un caillou, un vieux pécheur madré, retors, discret, mystérieux, et renfermé en lui-même comme l'huître sur son rocher. On devinait toute la froideur de son âme à sa taille raide, à son nez effilé, à ses joues sèches, à ses yeux bordés d'un cercle rouge, à son menton pointu, à ses lèvres minces et bleuâtres, au son aigu de sa voix. Il y avait sur sa physionomie, sur toute sa personne, autour de lui, tous les signes de cette atmosphère glaciale dans laquelle il vivait, et dont la température se faisait sentir à tous ceux qui l'approchaient.

Personne ne l'aborda jamais dans la rue pour lui dire d'un air gai: "Mon cher Scrooge, comment vous portez-vous? Quand venez-vous me voir?" Aucun mendiant n'osait implorer de lui une menue monnaie, aucun enfant ne lui demandait l'heure, jamais passant, homme ou femme, ne le pria de vouloir bien lui indiquer son chemin. Les chiens d'aveugle semblaient eux-mêmes le connaître, et tiraient leurs maîtres à droite ou à gauche pour l'éviter, en remuant la queue, comme pour lui dire: "Mieux vaut ne pas y voir du tout, pauvre aveugle, que d'avoir le mauvais oeil."

Mais qu'importait à Scrooge! C'était au contraire ce qu'il voulait: écarter la foule du coude dans les sentiers populeux de la vie, et laisser à distance toutes les sympathies humaines, c'était là le bonheur de Scrooge.

Un jour,—de tous les bons jours de l'année le meilleur, la veille de Noël,—le vieux Scrooge était assis et occupé dans son comptoir. Il faisait froid, un froid piquant avec du brouillard par-dessus le marché;—Scrooge pouvait entendre dans la ruelle voisine les gens aller et venir, respirant avec bruit, se frappant la poitrine, et piétinant sur le trottoir pour se réchauffer. Les horloges de la Cité n'avaient sonné que trois heures et il était déjà presque nuit; il n'avait pas fait jour depuis le matin, et les chandelles allumées dans les boutiques voisines projetaient contre les vitres leurs lumignons rougeâtres. Le brouillard pénétrait intérieurement à travers toutes les fentes et tous les trous de serrure, brouillard si épais au dehors, que, quoique la rue fût des plus étroites, les maisons de l'autre côté n'étaient plus que de vraies masses d'ombres.

La porte du comptoir de Scrooge restait ouverte afin qu'il pût surveiller son commis, qui dans une espèce de cellule sombre, faisait des copies de lettres. Scrooge avait un très petit feu; mais, le feu du commis était si petit qu'il ressemblait à un charbon unique. [illegible]

[illegible]

—Joyeux Noël, mon oncle! Dieu vous garde!

[illegible] par un pareil temps de froid et de brouillard, [illegible] de Scrooge, qu'il en était tout rouge, [illegible] qu'il avait naturellement le teint [illegible] étincelèrent et sa respiration se [illegible] bouffée de vapeur.

—Noël, une bêtise, mon oncle! s'écria [illegible] Scrooge. Vous ne voulez pas dire cela! [illegible]

—Je le dis, répliqua Scrooge: un joyeux Noël! Quel droit auriez-vous d'être joyeux? Quelle raison avez-vous d'être joyeux? Vous êtes assez pauvre comme cela!

—Allons, allons! dit le neveu avec bonne humeur. Mais alors de quel droit seriez-vous triste? Quelle raison auriez-vous d'être morose? Vous êtes assez riche comme cela!

Scrooge, faute d'une meilleure réponse pour le moment, répéta: Bah! bah! et il ajouta encore: bêtise!

—Ne soyez pas de mauvaise humeur, mon oncle, dit le neveu.

—Que serai-je donc, répliqua l'oncle, lorsque je vis dans un monde de fous tel que celui-ci! Vous êtes curieux avec vos joyeux Noëls; qu'est-ce pour vous l'époque de Noël, sinon un temps d'échéance sans argent, un temps pour vous retrouver d'une année plus vieux et pas plus riche d'une heure, un temps pour balancer vos livres et voir tourner contre vous douze mois entiers employés sans profit! Si j'étais le maître, ajouta Scrooge d'un accent indigné, tout imbécile qui vous arrive avec un joyeux Noël sur les lèvres, ferait bouillir avec son propre pouding, et se faire enterrer avec une branche de houx à travers le cœur... Oui, vraiment!

—Mon oncle, dit le neveu d'un air suppliant.

—Mon neveu, reprit l'oncle d'un air sévère, fêtez Noël comme il vous plaira, et laissez-moi le faire à ma manière.

—Le faire! mais vous ne le faites pas, mon oncle!

—Laissez-moi donc le défaire, dit Scrooge, et grand bien, Noël, vous fasse! Il vous a toujours fait beaucoup de bien, n'est-ce pas!

Il est maintes choses dont j'aurais pu tirer quelque bien et dont je n'ai pas profité, je le confesse, répondit le neveu, et Noël entre autres. Mais je suis sûr, au moins, d'avoir toujours regardé Noël, chaque fois qu'il est revenu, et à part le respect dû à son nom sacré comme à sa sainte origine, si on peut séparer ces choses de Noël.... Oui, j'ai toujours regardé Noël comme un heureux temps, un temps de bienveillance, de pardon, de charité, de bonnes relations, le seul temps que je sache dans le long calendrier de l'année où hommes et femmes semblent, d'un consentement commun, ouvrir leur cœur et penser aux pauvres gens placés au-dessous d'eux, comme à des compagnons de voyage de cette vie à l'autre, ce qu'ils sont en effet, et non comme une autre race de créatures se rendant à un autre but. Et par ainsi, mon oncle, quoique Noël ne m'ait jamais mis une monnaie d'or ou d'argent dans la poche, je crois que Noël m'a fait du bien et me fera du bien. Je dis donc Dieu bénisse Noël!

Le commis dans sa niche applaudit involontairement à cette conclusion; mais s'apercevant aussitôt qu'il venait de lui échapper une inconvenance, il voulut tisonner le feu, et éteignit sa dernière étincelle.

"Que j'entende une autre parole sortir de votre bouche, lui dit Scrooge, et vous ferez Noël en perdant votre place.—Vous êtes un éloquent orateur, monsieur mon neveu, ajouta-t-il en se retournant vers celui-ci: je suis étonné que vous n'entriez pas au Parlement.

—Allons, ne vous fâchez pas, mon oncle, venez demain dîner avec nous.

Scrooge, répondit qu'il le verrait plutôt...., Oui, il le dit, il ne craignit pas de dire qu'il le verrait plutôt au diable....

—Mais pourquoi? s'écria le neveu de Scrooge, pourquoi!

—Pourquoi vous êtes-vous marié! demanda Scrooge.

—Parce que j'étais amoureux.

—Parce que vous étiez, amoureux.... Oh! oh! grommela Scrooge, comme s'il venait d'entendre dire une chose plus ridicule que: *joyeux Noël!* Bonsoir, mon neveu!

—Mais, mon oncle, vous ne veniez jamais chez moi avant cela: pourquoi prétendre que c'est pour cette raison que vous ne venez pas à présent.

Bonsoir, mon neveu!

—Je ne veux rien de vous, mon oncle; je ne vous demande rien. Pourquoi ne serions-nous pas amis?

—Bonsoir.

—Je suis fâché de vous trouver si absolu dans votre refus. Nous n'avions jamais eu de querelle, par ma faute du moins; mais j'ai voulu faire cette démarche par respect pour Noël, et je conserverai jusqu'à la fin ma bonne humeur de Noël. Ainsi donc, je vous souhaite une bonne fête de Noël, mon oncle!

—Bonsoir.

—Et une bonne année.

—Bonsoir! répéta Scrooge.

Le neveu sortit sans le moindre mot de récrimination; il s'arrêta dans l'autre pièce pour faire ses souhaits de Noël et de bonne année au commis, qui, moins froid que Scrooge, malgré le feu éteint, les lui rendit cordialement.

—En voilà encore un autre, murmura Scrooge qui les entendit. Mon commis avec quinze shillings par semaine, une femme et des enfans, parlant de joyeux Noël! Je me retirerai à Bedlam.

Ce commis, traité de fou, avait, en accompagnant le neveu de Scrooge jusqu'à la porte, introduit deux autres personnes, c'étaient deux messieurs de bonne mine, agréables de physionomie, qui se tenaient chapeau bas dans le comptoir de Scrooge, et avaient à la main des registres et des papiers.

Scrooge et Marley, je pense? demanda un de ces deux messieurs en consultant sa liste, après avoir salué. Ai-je le plaisir de parler à M. Scrooge ou à M. Marley?

—Il y a sept ans que M. Marley est mort, répondit Scrooge; oui, il y a juste ce soir sept ans qu'il est mort.

Nous ne doutons pas que sa générosité ne soit bien représentée par l'associé qui lui survit, dit le monsieur en lui montrant la liste d'une quête.

Oui, certainement, il avait raison; car les deux associés étaient à l'unisson. Au mot significatif de *générosité*, Scrooge fronça le sourcil et hocha la tête.

—Dans cette époque de fête annuelle, monsieur Scrooge, dit le monsieur à la liste en prenant une plume, il est bien juste que nous fassions la part des pauvres et des malheureux; ils souffrent beaucoup en ce moment; il en est des milliers qui manquent des choses les plus nécessaires; oui, monsieur, des centaines de milliers privés de tout.

—N'y a-t-il pas des prisons? demanda Scrooge.

—Des prisons! oh! un grand nombre, dit le monsieur en laissant retomber sa plume.

—Et les maisons de travail forcé, les unions, comme on les appelle, fonctionnent-elles toujours?

—Toujours, oui, toujours, reprit l'autre, je voudrais répondre non.

—Le moulin à pied et la loi des pauvres sont donc en activité?

—Oh! en très grande activité, monsieur.

—Tant mieux; vous m'aviez fait peur; en entendant vos premières paroles, j'avais craint qu'il ne fût survenu quelque chose qui arrêtât le cours de leur utile efficacité; je suis charmé d'apprendre le contraire.

—Dans la persuasion que ces moyens ne suffiraient guère pour soulager chrétiennement les peines de la multitude, reprit le quêteur, quelques-uns d'entre nous s'efforcent de réaliser une collecte pour acheter aux pauvres quelques alimens et du combustible. Nous choisissons ce temps de l'année parce que c'est celui de tous où le besoin se fait le plus vivement sentir et celui où l'abondance se réjouit. Pour combien vous inscrirai-je.

—Pour rien, reprit Scrooge.

—Vous voulez rester anonyme?

—Je veux qu'on me laisse tranquille, dit Scrooge; puisque vous me demandez ce que je veux, messieurs, telle est ma réponse. Je ne me réjouis pas à Noël, et je ne puis fournir aux autres les moyens de se réjouir; je contribue à l'entretien des établissemens que j'ai mentionnés; ils coûtent assez cher, et ceux qui ne se trouvent pas bien n'y étant pas, n'ont qu'à y aller.

—Plusieurs ne le peuvent et plusieurs aimeraient mieux mourir.

—S'ils aiment mieux mourir, ils feraient bien mieux de prendre ce parti et de diminuer le superflu de la population. D'ailleurs........excusez-moi....j'ignore cela.

—Vous pourriez le savoir.

—Ce ne sont pas mes affaires, répliqua Scrooge; c'est assez pour un homme de connaître les siennes sans se mêler de celles des autres. Les miennes m'occupent constamment. Bonsoir, messieurs.

Voyant clairement qu'ils perdraient leurs paroles, ces messieurs s'éloignèrent: Scrooge reprit son travail, très content de lui-même, et se sentant même disposé à la facétie.

Cependant le brouillard et les ténèbres s'épaississaient tellement, que des hommes parcouraient les rues avec des torches, offrant leurs services aux cochers pour précéder les chevaux et les guider jusque chez eux. L'antique tour d'une église gothique, que Scrooge apercevait par une ouverture de son comptoir, devint invisible, et elle sonnait les heures, les demies et les quarts dans les nuages, avec une vibration tremblante qui eût pu faire croire que cette voix du temps s'échappait à travers une tête dont le froid faisait claquer les dents d'airain. Dans la principale rue du quartier, des ouvriers employés à réparer les tuyaux du gaz, avaient allumé un grand brasier autour duquel se pressait une foule de pauvres et d'enfans déguenillés, se réchauffant les mains et clignant des yeux avec délices. La gouttière de la fontaine publique, obstruée par un glaçon, ne laissait plus tomber une goutte d'eau, et l'état lumineux des boutiques, où les feuilles de houx et de buis craquaient près des lampes, jetaient des reflets rouges sur les pâles figures des passans. Les étalages des marchands de comestibles et des épiciers avaient une splendeur qui écartait toute idée prosaïque de vente et d'achat; c'était une décoration de fête. Non seulement le lord maire, du fond de son hôtel municipal, donnait des ordres à ses cinquante cuisiniers et sommeliers pour solemniser Noël d'une manière digne de la table du lord-maire, mais aussi le petit tailleur, mis à l'amende de cinq shellings, la semaine d'auparavant, pour avoir été ramassé ivre dans la rue, soignait son pouding du lendemain, et envoyait sa femme avec son marmot chez le boucher.

Le brouillard de croître; le froid de devenir de plus en plus vif, de plus en plus aigre et pénétrant. Si le bon saint Dunstan avait pincé le nez du diable avec un froid aussi mordant, au lieu de se servir de son élément familier, le diable aurait pu crier en conscience. Le propriétaire d'un jeune nez pointu s'arrêta en grelottant devant la porte de Scrooge pour le régaler d'une ballade de Noël; mais, au premier vers d'introduction:

God bless you, merry gentlemen!
(Dieu vous bénisse, joyeux monsieur!)

Scrooge saisit la règle par son pupitre avec un geste si énergique que le chanteur à demi mort se mit à fuir avec terreur, abandonnant le trou de la serrure au brouillard et au froid.

Enfin, l'heure de fermer le comptoir arriva. Avec un air mécontent, Scrooge descendit de son escabelle, et le commis souffla sa chandelle, mit son chapeau sur sa tête, voyant que le maître consentait tacitement à son départ.

—Vous prendrez toute la journée de demain, je suppose! lui demanda Scrooge.

—Si cela vous convient, monsieur.

—Cela ne convient pas, et cela n'est nullement juste, dit Scrooge; si je vous retenais une demi-couronne sur vos appointemens pour ce jour-là, vous vous plaindriez, j'en suis certain!

Le commis sourit d'un air timide.

—Et, cependant, continua Scrooge, vous ne pensez pas [illegible]

[illegible] mais je suppose qu'il vous faut tout le jour; soyez du moins ici de meilleure heure après demain matin.

Le commis le promit et Scrooge sortit non sans un grognement. Le comptoir fut fermé en un clin d'œil, et le commis ayant croisé les deux bouts de son long cache-nez blanc qui ondulèrent jusque sur son gilet, (car il n'avait pas de redingote) se dirigea vers Camden-hill, d'où il gagna en courant son domicile de Camden-Town.

Scrooge fit son triste dîner dans sa triste taverne d'usage. Ayant lu tous les journaux et abrégé le reste de la soirée en examinant son carnet d'échéances, il rentra chez lui pour se coucher. Il habitait un appartement où avait vécu jadis son associé défunt; c'était une enfilade de sombres pièces, dans un bâtiment solitaire qu'on eût dit oublié dans le fond d'une cour, vieille maison où personne ne couchait que Scrooge; tous les autres appartemens étaient des bureaux, des comptoirs ou des magasins. La cour était si obscure que Scrooge lui-même, qui en connaissait tous les pavés, fut obligé de s'y diriger en tâtonnant. Le brouillard et les frimas enveloppaient tellement la porte principale, qu'il semblait que le génie de l'hiver fut assis méditant sur le seuil.

Or, le fait est qu'il n'y avait rien de particulier au marteau de la porte, excepté que c'était un très gros marteau; le fait est que Scrooge avait vu et revu, soir et matin, ce marteau depuis qu'il habitait la maison. Enfin Scrooge avait eu aussi peu de cette faculté appelée imagination qu'aucun marchand de la Cité de Londres, en y comprenant—ce qui est beaucoup dire—la corporation, les aldermen et les électeurs municipaux. Qu'on n'oublie pas que Scrooge n'avait pas pensé une seule fois à Marley depuis qu'il était, dans l'après-midi, mentionné sa mort, arrivée depuis sept ans; et cependant m'expliquera qui me pourra comment il se fit que Scrooge, en mettant la clef dans le trou de la serrure, vit dans le marteau, sans aucun procédé intermédiaire de transformation, non plus un marteau, mais le visage de Marley.

Le visage de Marley: ce n'était plus une ombre impénétrable, semblable aux autres objets dans la cour; il y avait autour de ce point sombre une lugubre lumière, comme en projetterait un homard furieux dans une noire cave. Rien qui annonçât la colère ou la férocité; mais ce visage regardait Scrooge, comme Marley regardait d'habitude, avec des lunettes de spectre sur son nez de spectre. Les cheveux étaient curieusement soulevés comme par un souffle ou une chaude vapeur, et quoique les yeux fussent ouverts, ils restaient complètement immobiles. Ce regard et sa couleur livide le rendaient horrible, mais d'une horreur qui semblait exister en dehors de la physionomie et malgré elle, plutôt que faire partie de son expression.

Lorsque Scrooge put regarder fixement ce phénomène, le marteau redevint marteau.

Dire que Scrooge ne tressaillit pas, ou que son sang n'eût pas la conscience d'une sensation terrible, à laquelle il était étranger depuis l'enfance, ce serait trahir la vérité; mais il remit la main sur la clef qu'il avait abandonnée d'abord, la tourna brusquement, ouvrit, entra et alluma sa chandelle.

Il se haïte avec une courte irrésolution avant de refermer la porte, regarda prudemment derrière lui, comme s'il se fût attendu à revoir dans le vestibule l'image de Marley; mais il ne vit rien contre la porte, rien.... excepté les écrous qui y attachaient le marteau. Il prononça donc brusquement l'exclamation: Bah! bah! et la repoussa violemment.

La suite à demain.

☞ Les personnes qui désirent acheter des propriétés, sont prévenues qu'une vente importante sera faite aujourd'hui par MM. Beard, Calhoun & Co., à l'Arcade de Banks. En regardant la liste des propriétés à vendre, les capitalistes en trouveront d'une très bonne valeur. Nous sommes autorisés à déclarer que toutes ces propriétés seront vendues sans réserve, et pour effectuer un partage, le principal propriétaire, devant quitter le pays.

☞ Nous appelons l'attention des capitalistes et surtout des personnes qui désirent s'établir sur de bonnes terres, fertiles et fertiles, sur la vente des propriétés de M. Duqué Lavaudais, annoncée pour le *steamboat Lafourche* [illegible], au lieu de la Fabrica, offrent de grands avantages à la spéculation.

Plusieurs belles propriétés situées à Lafayette seront aussi offertes en vente en même temps, ainsi qu'un nombre d'ESCLAVES de valeur.

Pour les détails, voir l'annonce.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Clifton, Ingersoll, Liverpool, L. H. Gale.
Navire Tennessee, Pray, New-York, J. E. Woodruff.
Brick Magnolia, Leslie, Charleston, Carter & co.
Goel. Wm. Bryan, Ryan, baie d'Aransas, [illegible].
Goel. Mary, Brower, Matagorda et Port Lavaca, Barelli & co.
Goel. Atrevido, Batista, Bordeaux et Campêche, S. Fernandez.
Goel. Ann Jeanne, baie d'Aransas, [illegible].

ARRIVÉS.

Navire Lapland, Sumpter, de Liverpool.
Navire Bengal, Cook, de Philadelphie.
Navire Rhodes, Lawrence, de New-York.
Barque Wm. Kennedy, Martin, de la baie d'Antigua.
Barque Manchester, Brett, de Boston.
Goel. Victoria, Brown, de la baie d'Aransas.
Goel. Eugene, Skinner, de la baie d'Aransas.
Goel. Mary Augusta, [illegible], de Porto Rico.
Goel. Hornet, Davis, de Pensacola.
Goel. Sun, Perkins, de Covington.
Goel. Interest, Doyle, de Springfield.
Goel. Home, Dolson, de St. Marks.
Steamer Marie, Martin, de la Balise.
Steamer Rob Roy, Hart, d'Alexandrie.
Steamer Vicksburg, Thompson, de Donaldsonville.
Steamer J. M. White, Burns, de Vicksburg.
Steamer T. H. Street, Wise, de Donaldsonville.
Steamer Fashion, Fullerton, de Mobile.
Steamer Montezuma, Kelly, de Pensacola.

EN RIVIÈRE—MONTANT.

Navire Kentucky, — de Boston.
Navire Bowen, — de Rio Janeiro.
Barque Rose, Standish, de New York.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMÉRIQUE.

Britannia, Hewitt		1 déc.
Cambria, Judkins		16 déc.
Acadia, Harrison	4 déc.	1 janv.

DATES.

New-York	nov 11	Liverpool		oct 19
Washington	nov 12	Havre		oct 16
Charleston	nov 11	Mexique		oct 22
Texas	nov 12	Havane		nov 12

New-York, 25 Avril 1845.

☞ MESSIEURS COMSTOCK & Co.—Messieurs—Nous nous sommes servis de vos remèdes [illegible]. RAFFERTY & LEASK, Chapeliers, No. 40, Fulton, New-York.

Ce remède se trouve au No. 50, rue Poydras.

☞ Le navire à vapeur ALABAMA, pour la Havane.—Ce superbe navire sous le commandement du capitaine H. Windle, reprendra ses voyages réguliers entre la Havane et la Nouvelle-Orléans, Samedi, 6 décembre, à 9 heures du matin.

Ce navire sera au quai, au bas de la rue Saint Louis, la Levée précédent, prêt à recevoir du fret.

Pour plus amples détails et passage, s'adresser à MERLE, REYLLE & Co., 79, rue Tchoupitoulas. 18 nov

INDIENNES.—Nouveaux styles, [illegible]. J. W. [illegible].

Marchand commissionnaire en marchandises sèches, No. 48, rue du Camp, au premier. 20 nov—3

AVIS.

MME. MOREAU, sage-femme jurée et titrée de plusieurs écoles de France et notamment de celle de Paris, autorisée en 1836 par la Société Médicale de la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'informer tous ses clients et le public en général qu'elle a transféré son domicile, rue Royale No. 216, entre Ste. Anne et d'Orléans, dans l'une des grandes maisons en briques, appartenant à l'église paroissiale de cette ville, et qu'elle continue ses travaux comme par le passé. 10 nov—6

EN magasin et à vendre par les soussignés—350 paniers huile d'olive en demi bouteilles;
300,000 bouchons ordinaires;
400 livres amandes, coques tendres;
25 estagnons eau de fleurs d'oranger;
9 do eau de rose double;
10 caisses Vermouth;
16 do prunes/pêches au jus, 1/2 à la caisse;
2 do do en boîtes de plomb;
50 do vin de Bordeaux vieux;
150 do capres et cornichons assortis;
125 do absynthe venant de Suisse, marque Audré & Co.;
70 do eau de fleurs d'oranger;
50 do eau de Cologne;
150 do liqueurs assorties;
25 do do en demi bouteilles;
25 do do en quarts do;
35 do eau de noyau;
10 do vermicelle, macaroni et pâtes;
22 do chinois à l'eau de vie;
25 do savon de Marseille;
50 douzaines savons sans angles;
130 caisses vin rouge vieux, avec capsules et étiquettes.

En entrepôt—8 boucauts de pipes eau-de-vie d'Alex. Seignette, avec privilège du drawback.
20 nov. LOISON & SILVESTRE, 26, Chartres.

300 CORSETS Patentés sans coutures; 200 dito à ventilation, reçus et à vendre par D. B. MACARTY, 226, Bourbon. 20 nov

AVIS AUX CORDONNIERS.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Taglioni, du Havre, les articles suivans qu'il offre à vendre à des prix modérés:
20 douz. peaux vernies de Nys & Co;
25 dito beaux maroquins noirs;
20 dito veaux cirés. Les cordonniers trouveront chez lui toute les articles concernant leur partie.
20 nov. D. B. MACARTY, 226 Bourbon.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un bel assortiment de marchandises qu'il offre à vendre à des prix très modérés pour du comptant. Il engage les dames à venir visiter son magasin. D. B. MACARTY, 226, Bourbon. 20 nov

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, ayant droit au drawback, et provenant des dernières arrivages:
375 caisses vin rouge St. Julien; 20 do do Chateau [illegible];
77 do do Margaux; 20 do de Lafitte;
75 do do [illegible]; 27 do St. George;
20 do do vin blanc Claude;
[illegible]
20 nov. CHARLES DUFOUR, 21, Conti.

[illegible]

CANDIDATS.

☞ A la sollicitation de nombre de ses amis, M. JAMES P. FRERET a consenti à se mettre comme candidat à la place de Shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en janvier prochain. Il sera soutenu par PLUSIEURS VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES CLAIBORNE est candidat pour la place de Shérif de la paroisse d'Orléans.

MM. les Éditeurs de l'Abeille. ☞ Veuillez annoncer M. DONATIEN AUGUSTIN, Shérif actuel de la Paroisse d'Orléans, comme candidat à la place de Shérif, à la prochaine élection. PLUSIEURS CITOYENS.

MM. les Éditeurs de l'Abeille. Veuillez annoncer dans votre journal que le col. H. D. PEIRE, est candidat pour la place de Shérif de la paroisse d'Orléans. VOX POPULI.

M. l'Editeur, Veuillez annoncer que M. SIMON VIOT, est candidat à la place de Shérif de la paroisse d'Orléans. PLUSIEURS VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. MANUEL CRUZAT, comme candidat à la place de coroner de la paroisse d'Orléans.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. A. LAFFERRANDERIE, comme candidat pour la place de Coroner de la paroisse d'Orléans.

☞ MM. les éditeurs,—Veuillez annoncer M. SOLOMON AUDLER, comme candidat à la place de Coroner, pour la prochaine élection. Il sera soutenu par ses nombreux amis dans les trois Municipalités. PLUSIEURS VOTANS.

☞ Nous annonçons la candidature du docteur J. U. LANDREAUX, à la place de Coroner. SES NOMBREUX AMIS.

M. l'Editeur, ☞ Veuillez annoncer M. C. RAMOS comme candidat à la place de Coroner de la paroisse d'Orléans. UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

MAGASIN A LOUER.

Le magasin No. 111, très convenable pour un magasin de comestibles, situé rue de Chartres vis-à-vis du Cabildo. S'adresser au premier étage. 10 nov

A VENDRE la mulâtresse LOUISE, âgée de 16 ans, excellente domestique de maison, un peu couturière et occupée principalement à soigner des enfans. Louise est née dans ma famille, elle est recommandée comme excellent sujet, garantie de toute espèce de vices et maladies. Elle ne sera vendue qu'à la personne avec laquelle elle voudra aller. 20 nov—3 J. O. PEYROUX, 84, Vieille Levée.

UNE bonne ouvrière pourrait trouver une place très avantageuse à proximité de la ville. S'adresser au Le Fomento, rue Royale, No. 182. Une femme blanche bien recommandée aurait la préférence. 20 nov—3

WHISKEY—10 barils importation récente. Aussi en magasin pour être une facture: 25 barils whiskey vieux Bourbon; 12 do de Monongahela de 6 ans; 40 demi barils do do. En débarquement du navire Francoise: 25 barils eau de vie de pêche de [illegible]. SMITH BRYAN. 20 nov

PORTER de Londres—Quelques barriques de porter à vendre par SMITH BRYAN, 20, Douane.

TOILE à tentes—Quelques caisses toile superfine, à, 6, 10 et 12 oz. [illegible]. SMITH BRYAN, 20 Douane.

TOILE fine—Quelques caisses de qualité supérieure, en pièces et demi-pièces, venant d'être reçues et à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane.

NAPPES et Serviettes—En fil damassé, assortiment complet et linges en magasin et à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane.

MOUCHOIRS—Une, à carreaux, et à coins imprimés, en [illegible] SMITH BRYAN, 20 Douane.

TOILE pour habitants et Osnaburgs—A vendre en magasin par SMITH BRYAN, 20, Douane.

FIL à coudre et à cordonnerie—Numéros, choisis et qualité assortis, en magasin et à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane.

BRETAGNES et Platilles—Quelques caisses de qualité assorties, à vendre en magasin par SMITH BRYAN, 20 Douane.

GALONS—Quelques caisses de galons assortis, à vendre en magasin par SMITH BRYAN, 20 Douane.

LISTADOS—A raies et croisés, [illegible] SMITH BRYAN, 20 Douane.

MOUSSELINE—[illegible] SMITH BRYAN, 20 Douane.

MAQUEREAUX—[illegible] 21 Gravier.

MORUE—[illegible] HARVEY & COOLIDGE, 21 Gravier.

GENIEVRE de Hollande—[illegible] HARVEY & COOLIDGE, 21 Gravier.

FAUBOURG—[illegible] HARVEY & COOLIDGE, 21 Gravier.

RAISIN—[illegible] HARVEY & COOLIDGE, 21 Gravier.

AMIDON—[illegible] HARVEY & COOLIDGE, 21 Gravier.

En débarquement du navire Chive, de Marseille: 300 paniers huile, bouteilles [illegible]. EUG. BOUCHEREAU & Co., 17 et 19 St. Louis.

ACCONSIGNATION—[illegible] ROBT. MURPHY. 20 nov. 25, Vieux Bassin ou 20, Vieille Levée.

[illegible] ROBERT MURPHY.

CHAUX—300 barils en magasin et en débarquement, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par FOSDICK & BROTHER, 35 Camp.

EAU DE VIE ET GENIEVRE—20 demi pipes eau de vie d'Otard; 8 demi pipes eau de vie de Pellevoisin; 10 demi pipes genièvre marque du Cygne, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 35 Camp.

VINAIGRE ET CIDRE—50 barils vinaigre de cidre; 15 barils cidre de Newark, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 35 Camp.

THE OOLONG—25 caisses de thé excellent thé, venant d'arriver directement de New York, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 35 Camp.

CAFE, etc.—100 sacs café Java, 20 fromages beurre de Goshen, articles de choix, 120 caisses savon brun, 25 caisses sardines, 25 caisses moutarde supérieure, 200 barils clous de Weymouth, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 35 Camp.

AMIDON MARRE—10 barils en débarquement de l'Emporio, de la Havane, à vendre par J. F. BERLIER & Co., 34, Vieille Levée. 19 nov

CIGARES de la Havane—[illegible] Regalia, Canones, etc. des marques Dos Hermanos, Victoria, et autres, en débarquement du brick Emprendor, à vendre par J. B. WALLS, 36, Commune. 19 nov

TABAC en Feuilles—Quelques balles Vuelta de abajo, à vendre en magasin, par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée.

SUCRE Havane, blanc et jaune, à vendre en magasin, par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée.

CIGARES—70 milliers Regalia de différentes marques, en débarquement du brick Emprendor, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée.

CIGARES Havane—Un assortiment complet, constamment en vente par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—200,000 de la marque Urgues, à vendre par TROUBROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée.

SUCRE—74 caisses, en débarquement du brick Emprendor, de la Havane, à vendre par TROUBROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée. 19 nov

REÇU DE LIVERPOOL—3 balles couvertures en laine, à bordure bleue et rouge, à vendre par DUNCAN KENNEDY, 22 Toulouse.

CHARBON PEACOCK—Un assortiment de toute grandeur, No. 1 à 11, de la célèbre manufacture Peacock, à vendre aux prix de la manufacture, par JOHN HALL, 1 Front Levée.

ROUES de Charrettes—Un assortiment de Roues des meilleures manufactures, et confectionnées de bons matériaux, bien ferrées, de 3 1/2 à 5 de hauteur, à vendre par JOHN HALL, No. 1, Front Levée. 18 nov

HUILE D'OLIVE—70 paniers, récemment reçus et à vendre par HARROD, DARLING & Co., 40 Commune. 19 nov

CHANDELLES—[illegible] 40 caisses chandelles, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

SALERATUS—en barriques et barils, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

SAVON extra No. 1—200 demi caisses savon, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

NOIR ANIMAL de Mason, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

MARINADES en demi et quart de barils, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

CLOUS—3000 barillets, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

ENCRE noire de Mason, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 40 Commune.

CHANDELLES et huile de baleine—1000 gallons huile épurée et blanchie; 1000 gallons [illegible] 470 caisses bouts de baleine de R. Bedford, à vendre par J. W. STANTON & Co., enc. Magazine et Lafayette.

NORCROSS & FOSDICK, offrent à vendre: [illegible] 2,000 [illegible] 1,000 barillets [illegible] 400 caisses chandelles de New-Bedford; [illegible] 17 nov. 40 rue Gravier.

EN débarquement du navire Massasoit, de Marseille: [illegible] S. TALAMON, 80, rue St-Louis. 17 nov

HUILE D'OLIVE—[illegible] S. TALAMON, 80, rue St-Louis. 17 nov

ANISETTE—[illegible] S. TALAMON, 80, rue St-Louis. 17 nov

[illegible]

LÉGION DE LA LOUISIANE, RÉGIMENT D'INFANTERIE. ORDRE No. 8. Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1845. REVUE D'INSPECTION.

CONFORMÉMENT à l'ordre émané du Quartier Général de la Légion de la Louisiane, le Régiment d'Infanterie prendra les armes, Dimanche, 30 du mois courant, et se réunira sur la Place d'Armes à neuf heures précises du matin.

Grande tenue d'hiver, équipement complet. Par ordre du Major C. A. Morin commandant. 18 nov A. CHIAPELLA, Adjudant Major.

QUARTIER GENERAL DE LA LÉGION DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 25 oct. 1845. Ordre No. 4.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes et se présentera en grande tenue d'hiver, le dimanche 30 novembre prochain à 9 heures du matin, sur la place d'Armes, pour une revue d'inspection conformément à la loi.

Les capitaines des compagnies remettront au major inspecteur de brigade un compte fidèle des hommes présents à la revue.

A l'égard des compagnies qui ne seraient point en ligne une demi heure après l'heure indiquée, perdront leurs droits aux prix de bataillon.

Les aides de camp sont spécialement chargés de la stricte exécution du présent ordre.

Par ordre du Colonel Dubois, agissant en qualité de brigadier général, CHS. DUBOCHET, Aide-de-Camp. 18 nov.

BATAILLON D'ARTILLERIE. [illegible] Novembre 1845.

Revue d'inspection ordonnée par la loi.

Conformément aux ordres qui émanent du quartier général de la Légion, le Bataillon prendra les armes le Dimanche, 30 du courant, à 9 heures précises du matin, grande tenue d'hiver, armement complet, réunion à l'arsenal.

Les Cannoniers du train sortiront à pied.

L'appel se fera à 8 1/2 heures précises.

Messieurs les membres du corps d'Artillerie sont instamment invités à passer chez le tailleur du Bataillon, rue de la Vieille Levée, entre Saint Louis et Conti, No. 61, pour y prendre leur pantalon, ou donner leur mesure afin de les avoir pour la susdite revue.

Par ordre du major, F. BAUTON, adj. major. 19 nov

GARDES D'ORLEANS. ATTENTION!!!

Une élection de deux sergents aura lieu jeudi prochain 20 novembre, à la salle d'armes, Passage de la Bourse, de 6 à 8 heures P. M. Par ordre, WM. ANDRY, Sergent Major. 18 nov

CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.

AVIS—Le troisième lundi de novembre prochain, aura lieu l'ouverture des livres de souscription au fonds capital de la compagnie du chemin de fer du Golfe du Mexique, au bureau de M. A. Gordon, rue Bienville, No. 52, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi en vertu des paragraphes trois et quatre de la charte de ladite compagnie, qui portent:

"Que les livres de souscription au fonds capital de la dite compagnie seront ouverts sous la surveillance des commissaires ci-après nommés, savoir: Alexandre Gordon, Germain Musson, Laurent Millaudon, Jacques Toutant et Isaac T. Preston, au temps, et à l'endroit à la Nouvelle-Orléans qu'une majorité d'entre eux indiquera, après avoir donné avis pendant trente jours, en anglais et en français dans deux journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, et les dits livres resteront ouverts au moins vingt jours [illegible] heures, et jusqu'à ce que deux mille cinq cents actions aient été souscrites;" et aussi,

"Que les souscriptions pour les dites actions seront payées de la manière suivante: deux piastres par action au moment de la souscription et la balance aux époques que le président et les directeurs en fonction de la compagnie, indiquera pourvu qu'à chaque fois le paiement de plus de dix pour cent ne pourra être demandé, et pourvu qu'avis de quarante jours d'avis seront donnés en anglais et en français dans deux journaux imprimés à la Nouvelle-Orléans, pour le paiement de chaque terme."

G. MUSSON, Contrôleur. Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du Golfe du Mexique. Nouvelle-Orléans, 20 Octobre 1845. 11 oct—23

RESTAURANT DE PARIS, RUE BIENVILLE, No. 27, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE.

J. PASTUREAU a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un RESTAURANT français, rue Bienville No. 27. Ce nouvel établissement monté à l'instar de Paris, est avantageusement situé au centre des affaires, qui le recommande [illegible] J. PASTUREAU.

L. Dr. C. FAGET a l'honneur d'annoncer au public, qu'il a transporté son domicile au No. 111 de la même rue Dauphine, entre les rues Bourbon et Dauphine, dans la maison qui touche la pharmacie de M. Deuche. 17 nov—6

ON demande une cuisinière pour une petite famille.—[illegible] S'adresser chez MM. Nork & Brothers, encoignure Magazine et Commune. 17 nov

AVIS—Ayant acquis la certitude qu'une grande quantité de tabac à priser, de la qualité la plus détestable, est journellement vendue en cigarettes dans les campagnes par quelques cabotiers et autres fraudeurs se servant, sans droit, de mes étiquettes, [illegible] A. DELPIT, 41, rue St. Louis.

N. B.—Dès aujourd'hui, les étiquettes indiquent le nom de son auteur et la dénomination de la qualité du tabac, servant aussi à guider les acheteurs [illegible].

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

Nouvelle Orléans, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York, d'après les termes de sa charte, à clos ses comptes le [illegible] et après avoir payé toutes ses pertes [illegible] le fond d'un montant de $780,000. [illegible]

Des Polices contre les risques de feu, des rivières et de la mer seront fournies par L. MATHEWS, Agent, Encoignure Camp et Commune. 14 nov

MARSEILLE. A 50 pour cent de Perte.

A MARSHAL, désirant liquider son stock vendra à très bas prix les articles suivans, qu'il vient de recevoir par les navires Robicon et Taglioni, du Havre: [illegible]. A. MARSHAL, 57, Chartres.

CHEMISES FRANÇAISES.

No. 27, St. Louis, entre Royale et Bourbon.

MME. J. HENRY, de Paris, a l'honneur d'informer MM. les fashionables de la Nouvelle Orléans que, récemment arrivée, elle vient de fonder en cette ville, un atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. [illegible] 15 nov—15

CHAMPAGNE—40 paniers de diverses marques, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30, Vieille Levée. 17 nov

CORNICHONS—10 caisses cornichons de France, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30, Vieille Levée.

VIN BLANC de Lisbonne—10 barriques de pipes, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30, Vieille Levée.

VIN ROUGE &c.—100 caisses vin rouge, 50 caisses liqueurs assorties, 50 caisses moutarde de Londres, contenant 4 douz. bouteilles chaque à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30, Vieille Levée. 17 nov

VERT IMPERIAL et Poudre—15 barriques vert, et 300 rames papier Ames, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30, Vieille Levée.

CHROME vert et jaune—15 caisses, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée.

BLANC DE PLOMB—1000 barillets pur, extra Nos. 1 et 2, broyé à l'huile, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée.

INDIGO—15 surons excellent Caraccas, 3 caisses indigo Manille, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée.

VIN DE PORTO—100 quarts de barriques, pur, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 30 Vieille Levée.

CHANVRE FILE—30 balles chanvre roui au serein, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE—600 rouleaux et paquets, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92, Tchoupitoulas.

AMIDON—60 caisses de la marque Schuttenberg, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92, Tchoupitoulas.

HUILE DE BARBOUX—[illegible] barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92, Tchoupitoulas.

CHAUX—[illegible] barils, en magasin, à vendre par BUDDECKE & WOODS, 92 Tchoupitoulas.

DRAPS—[illegible] de Boston, New York, Philadelphie et Mobile. FOSDICK & BRO., 55 Camp.

CHAUX—[illegible] barils chaux de Thomaston, à vendre par FOSDICK & BRO. 55 Camp.

COCK—150 barillets de Boston, à vendre par FOSDICK & BRO. 55, Camp.

CIDRE—20 barils de Newark, à vendre par FOSDICK & BRO. 55, Camp.

VINAIGRE—20 barils vinaigre de cidre, à vendre par FOSDICK & BRO. 55, Camp.

THE—[illegible] paquets Souchong, Pouchong, poudre à canon, et Young Hyson en boîtes de 6, 9, 12 et 15 livres, à vendre par FOSDICK & BRO., 55, Camp.

THE OOLONG—25 demi-caisses directement des importations de New-York, à vendre par FOSDICK & BRO, 55, Camp.

COGNAC—3 barils vieux cognac 1835, Pellevoisin, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 20 Douane.

PETITS POIS—[illegible] boîtes petits pois de la marque de Chateau Jean, & Bonnet, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 20 Douane.

NOIX [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD, 20 Douane.

COGNAC Pellevoisin en demi et quart de pipes, dans pouvez, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, [illegible].

[illegible]

AVIS AUX DAMES.

LES dames de la Nouvelle Orléans sont prévenues qu'elles trouveront un bel assortiment de marchandises nouvelles, dont l'ouverture sera faite lundi, 17 novembre, au magasin No. 84, rue de Chartres. Ces articles, choisis dans les premières Maisons de Paris et importés par le Taglioni, se composent de: Modes et chapeaux, broderies, riches étoffes pour robes, cachemires d'Écosse, mousses, bareges, toiles de fil et de mariage, mantilles, pardessus pour dames et enfans; ainsi qu'une grande variété d'articles de fantaisie pour habillemens et ornemens du genre le plus nouveau. TH. TOBIN. 17 nov—3 Magasin No. 84, rue de Chartres.

LE MARCHAND a l'honneur de prévenir les dames de cette ville, qu'elle a transporté son magasin, rue Royale, No. 148 entre St. Louis et Conti et fera l'ouverture de ses chapeaux lundi, 17 courant. 14 nov

Établissement de Blanchissage DE CHAPEAUX DE PAILLE.

LES dames de la Nouvelle Orléans sont respectueusement informées qu'elles peuvent avoir leurs vieux chapeaux, de n'importe quelle description, y inclus les Napolitains et les Amazones, nettoyés et taillés à la mode. Les tâches de graisse et autres sont enlevées sans nuire à l'étoffe du chapeau. Le soussigné ayant travaillé longtems dans les manufactures d'articles en paille, tant en Europe qu'en Amérique, a la confiance qu'il pourra mériter l'approbation des personnes qui s'adresseront à lui.

Tous les chapeaux et bonnets qu'on lui aura confiés, seront livrés de ses mains aussi beaux qu'ils étaient neufs. J. BURTON. 11 nov—2m rue St. Pierre, 61, entre Royale et Bourbon.

MODES ET NOUVEAUTÉS.

J. DELOUVRE, de retour de France par le la [illegible], a l'honneur de prévenir les Dames de cette ville, qu'il fera [illegible] 20 courant, l'ouverture d'un riche assortiment de Modes et Nouveautés de tous genres.

Desirant liquider son assortiment dans la saison, ses prix seront généralement très modérés, et pour beaucoup d'articles au-dessous du cours.

Il y aura toujours à choisir un assortiment de chapeaux faits pour Dames, à des prix très avantageux. 141, rue Royale, entre Toulouse et Saint Louis. 19 nov—1m

Mme F. FRYER

A l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir par le Norman, du Havre, un beau choix de marchandises de goût et de nouveautés, à savoir:

Cachemires d'Ecosse riches, dito Duerly, dito à carreaux, ombrés et unis, des mousselines de laine dernier genre.

Manteaux, mantes et mantelets, echarpes cachemire, une grande variété d'articles de broderies, tels que: chemisettes, manchettes, cols riches et simples, un grand assortiment de lingerie pour enfans, bonnets simples et riches, cols jaconnet, chaussons piqués, voilettes dentelle blanche et noire, dentelles noires pour voilette. Selons dentelles, robes brodées aussi et autres jupes. 17 oct

CHAPELLERIE PARISIENNE, 68, RUE DE CHARTRES.

MM. SIMONET & Co. informent leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir un magasin de Chapellerie à l'instar de ceux de Paris, et qu'ils auront toujours en main, un assortiment complet et de première qualité en chapeaux de feutre, castor, mérinos et tous les articles concernant cette partie.

Les personnes qui désirent avoir des chapeaux nouveaux et de très bonne qualité sont priées de visiter ce magasin: tous les achats étant faits dans les maisons de Paris les plus renommées, telles que Pinaud, Gibus, Mercier &c. on est certain d'y trouver ce qu'il y a de mieux en qualité et bon goût. 14 nov

RUE DE CHARTRES, No. 108, ENTRE CONTI ET ST.-LOUIS.

CHAUSSURES POUR DAMES.

LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'ouvrir son nouveau magasin.

Les Dames trouveront chez lui un assortiment complet de chaussures, en première qualité, et du plus nouveau goût.

Toutes commandes seront consciencieusement dans le plus bref délai, et de manière à mériter de plus en plus la pratique que les Dames ont toujours bien voulu lui accorder. GALLAIS, cordonnier pour Dames. Anciennement, rue Royale, No. 76. Maintenant, rue de Chartres, No. 108. 19 nov—3 m

NOURRICE—On offre une jeune domestique créole, ayant perdu son enfant du mal de 7 jours, et qui désire nourrir un enfant blanc; elle est parfaitement recommandée. S'adresser pour plus amples informations rue Bourgogne, No. 112, ou à l'Esplanade, No. 193. 19 nov—6

REÇU par les derniers arrivages de France et à vendre chez M. LELIEVRE, libraire, encoignure Royale et Conti:

Les quatre premiers volumes de l'histoire du Consulat et de l'Empire par Thiers—Belles, éditions de Paris.

Psychologie physiologique par Chardel.

Le Livre des peuples et des rois.

Les Homes dansons d'un jeune homme.

Education maternelle par Mme Tastu.

Traité des Roches par Collin.

Résultat universel par De Ségur, édition économique.

Mémoires du comte [illegible] et Louis XV.

Livres nouvelles d'Orient.

Traités et instructions pratiques sur le magnétisme animal, par Deleuze, Dupotet, Dupotel, A. Gauthier, Fabre J. B. L. Richard.

L'Art Culinaire, par Carême.

Grand assortiment de livres d'éducation en français et en anglais.

Livres de dévotion et de lecture morale.

Livres de paroisse, variés [illegible].

Paroissiens romains, formulaires de prières, Ange Conducteur, Journée du Chrétien &c. &c., depuis le prix modique de 40 cents jusqu'aux prix les plus élevés par la richesse des reliures.

Livres de mathématiques, sciences et arts.

Papeterie, articles de dessin, fournitures de bureaux.

Papier à lettres léger, pesant 3 grs le cahier de 6 feuilles. 5 nov

ECOLE DE DROIT DE LA LOUISIANE.

LES leçons de cette Institution, dont l'ouverture date du 1er Décembre 1844, sont reprises le Lundi dix [illegible]. [illegible]

Les études de l'Ecole de Droit embrassent un cours général et complet [illegible].

[illegible]

Pour toutes informations ultérieures, et pour prendre connaissance du tableau synoptique des études du cours, s'adresser au soussigné.

GUSTAVE SCHMIDT, 117, Royale. 10 nov—20

MARCHANDISES EN LAINE, A L'USAGE DES FAMILLES.

C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure de la Douane, vient de recevoir du précédent, un grand assortiment de marchandises de laine propres à l'usage des familles.

Couvertures anglaises, françaises et américaines, de différentes dimensions et qualités, à vendre à bas prix. [illegible]

Bas en Tricots—pour dames et [illegible], cravates [illegible]. 12 nov

CACHEMIRES D'ECOSSE ET MOUSSELINES DE LAINE.

REÇU récemment, 3 caisses de superbes cachemires; 3 dito superbe mousseline de laine; 1 dito Rayé [illegible]. C. M. SIMPSON, 33, Chartres, encoignure Douane. 12 nov

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton et autres produits à nos amis au Havre et à Anvers. MURE & BARBER. 10 nov. 16, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton et autres produits, à nos amis à Liverpool et Londres. MURE & BARBER. 10 nov. 16, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal

LETTRES DE CHANGE sur New-York, de 3 à 60 jours de vue, à vendre par MURE & BARBER. 10 nov. 16, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton, Sucre et autres produits, consignés à nos amis à New York, Boston et Baltimore. MURE & BARBER. 10 nov. 16, Bâtisse Musson, Enc. Royale et Canal

A VENDRE en débarquement, du navire Daniel, de Bordeaux:—Vins—40 Barriques Nos 1, 2 et 3 St. Estèphe, Médoc; St Julien Médoc; Château Margaux; Sauterne et Barsac; [illegible] et Haut Barsac. Sardines à l'huile de la dernière pêche, par NUMA LAMBERT, 103, Royale. 10 nov

FUSILS FINS—Reçus par les navires Louisiana et Oneida, à vendre par W. A. RYAN, 4 Chartres. 10 nov

CAPSULES ANGLAISES—Un grand assortiment, à vendre par W. A. RYAN, 4 Chartres. 10 nov

USTENSILES DE CUISINE—En fer, cuivre, fer blanc, surtout à vendre par W. A. RYAN, 4 Chartres. 10 nov

GARDE-FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES—En grande variété, à vendre par W. A. RYAN, 4 Chartres.

SUPERBES FUSILS DE CHASSE & CARABINES—en magasin, et à vendre par W. A. RYAN, 4, Chartres.

ARTICLES DE PECHE—Hameçons de Limerick & Kerby et autres; lignes de pêche en chanvre, lignes de coton, [illegible] à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 4, Chartres.

EN DÉBARQUEMENT du navire [illegible], de Marseille, et à vendre par le soussigné:—[illegible] paniers huile de Thouron, [illegible] caisses Kirsch de [illegible]. G. H. LUCAS, 29, Bienville. 10 nov

SAVON DE MARSEILLE—60 caisses Savon de Marseille, 1re qualité, en magasin et à vendre par L. CANTIN, 61, Gravier.

TABAC—40 balles en feuilles, Vuelta de Abajo, pour cigares, en magasin et à vendre par L. CANTIN, 61, Gravier.

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses sucre blanc, Havane, en magasin et à vendre par L. CANTIN, 61, Gravier. 10 nov

DRAPS—[illegible] A. MARSHAL, 57, Chartres.

MOUCHOIRS [illegible] A. MARSHAL, 57, Chartres.

EN débarquement du navire [illegible], de Liverpool, une caisse de patente de [illegible]. [illegible] & REPPLARD.

CONSERVES [illegible] du navire Madison, de Marseille: 4 balles couvertures [illegible] 12 points, des [illegible] à vendre à bas prix, par [illegible] & REPPLARD, 21, Magasins.

VINS DE MARSEILLE—[illegible] barriques vin rouge de la marque [illegible], de Marseille, à vendre par [illegible], 39 rue St. Louis.

[illegible]